



Formation continue adossée

Dates

Novembre 2026

Lieu

Campus La Gaillarde

[2 Place Pierre Viala, 34000 Montpellier](#)

Public

Conseillers agricoles, animateurs et chargés de missions en environnement ou agriculture, chargés de programme européen, chargés de missions en politiques agricoles en collectivité territoriale, demandeurs d'emploi

Responsable pédagogique

Pauline LECOLE et Gwenolé LE VELLY

Lien web



Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

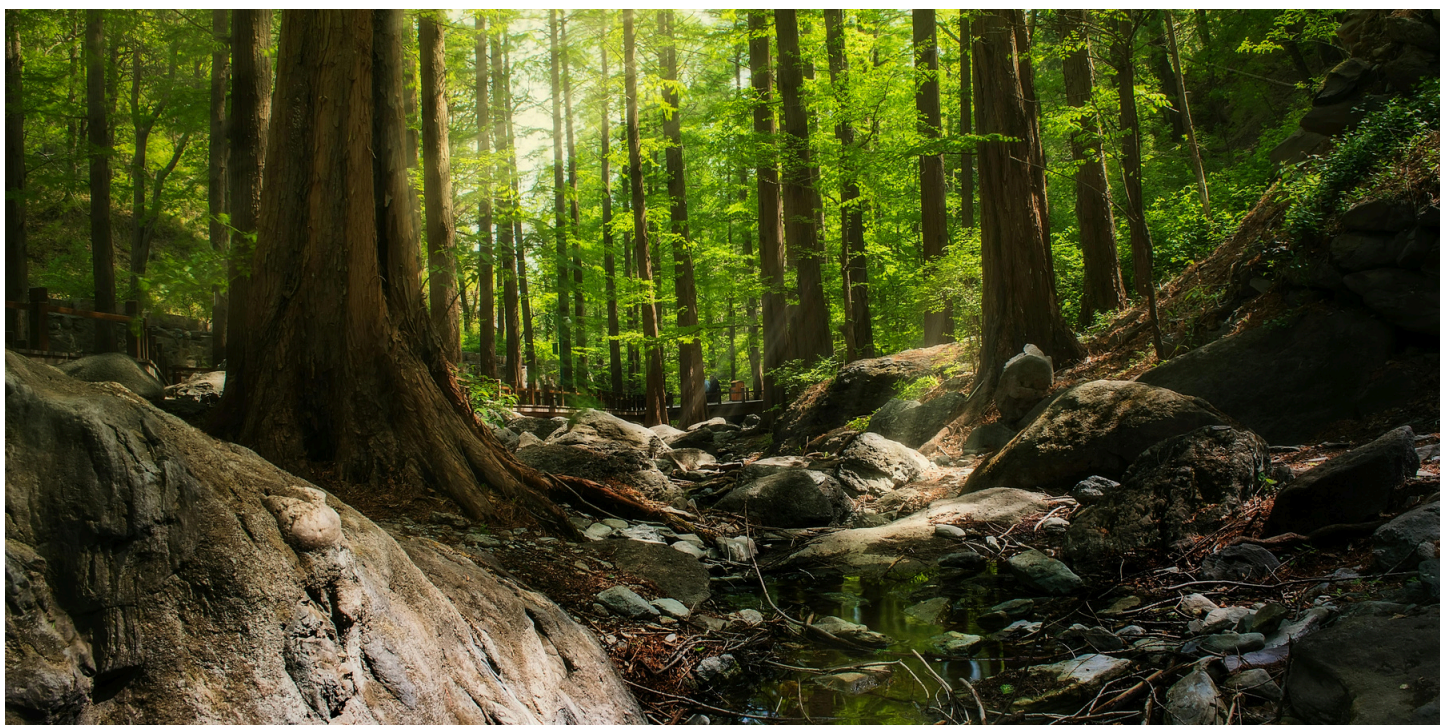
Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013



Objectifs

Les objectifs de ce module sont les suivants :

- Approfondir la compréhension du fonctionnement des institutions européennes.
- Identifier et analyser les jeux d'acteurs.
- Décrypter les stratégies de lobbying.
- Approfondir les connaissances sur des politiques publiques agricoles et environnementales spécifiques.
- Favoriser une immersion et une mise en réseau.

Contenu et programme

Le contenu de cette formation :

- Visite à la Commission européenne (1/2 journée)
- Visite à la Représentation Permanente de la France (1/2 journée)
- Visite au Parlement européen et au parlementarium (1/2 journée)
- Rencontre de lobbyistes (1 jour et demi)

Modalités pédagogiques

Visites de terrain en groupe.

Conditions d'admission

Pré-requis : Avoir des pré-requis sur le fonctionnement des institutions européennes.

Avoir une bonne connaissance du contenu de la Politique agricole commune.

Accepter de prendre part aux visites en groupe dans un esprit de cohésion.

Fiche de candidature à compléter et à envoyer à pauline.lecole@supagro.fr

À noter

Cette formation se déroule en présentiel avec les étudiants ingénieurs de 3^o année de l'option Terppa (Territoires, ressources : politiques publiques et acteurs) et CADe (Conception d'agrosystèmes durables).

Tarifs

1 750 €

Les repas, les hébergements et les déplacements ne sont pas pris en charge par L'Institut Agro Montpellier. Les frais occasionnés par le stage restent à la charge du stagiaire.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujéti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)
Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 13 mars 2026